



Liaison CM2/6^{ème}

I – Analyse et enjeux

La liaison CM2/6^{ème} a été, à la rentrée scolaire 2011, instrumentalisée par le Ministère précédent pour amorcer une mise en place effective de l'« école du socle commun » et remettre en cause la structuration disciplinaire des enseignements au collège et les statuts des personnels qui y enseignent : EIST, échanges de service entre professeurs des écoles et professeurs du collège dans les ECLAIR...

Les PPRE passerelles et l'accompagnement personnalisé où interviendraient des professeurs des écoles sont les derniers dispositifs entrés en vigueur à la rentrée 2011. Ainsi, les élèves repérés « en difficulté » pourraient être pris en charge par un nombre encore plus important d'enseignants pendant leur année de 6^{ème} ! Ce qui est pour le moins un paradoxe pour une mesure censée atténuer le traumatisme supposé par le passage d'un maître unique à plusieurs enseignants différents. Le passage CM2/6^{ème} se trouve instrumentalisé par les promoteurs du socle pour imposer une transformation en profondeur du système éducatif :

- d'une part des enseignements « à la carte » dès la classe de 6^{ème} en fonction des besoins supposés des élèves avec une focalisation sur les « fondamentaux » pour les élèves les plus en difficulté
- d'autre part un collège détaché de fait du second degré puisqu'il ne serait plus structuré par des disciplines constituées, un collège où l'approche exclusive par compétences favoriserait un enseignement plus transversal pour lequel professeurs des écoles et professeurs du collège seraient complètement interchangeables, du moins dans les premières années du collège.

Certes, il y a une rupture entre le CM2 et la 6^{ème}, mais la grande majorité des élèves vit ce changement sans traumatisme. Le passage en 6^{ème} correspond par ailleurs à l'entrée dans la « préadolescence », étape décisive dans la construction psychologique des jeunes, marquée en particulier par une prise de distance vis à vis des adultes, une remise en cause de l'autorité et un éveil plus prononcé à la sexualité.

Toutes les études récentes constatent qu'environ 15% des élèves sortent de l'école primaire avec des difficultés prononcées qui hypothèquent leurs chances de réussite au collège. C'est bien la preuve que les difficultés scolaires ne naissent pas au collège (même si elles s'y révèlent de manière plus aiguë) et que la polyvalence des professeurs ne garantit pas a priori la réussite de tous les élèves.

II – Les propositions du SNES

Au-delà des propositions qu'il fait pour permettre l'entrée des élèves dans les apprentissages du second degré et leur réussite (redéfinition des contenus d'enseignement, amélioration de la formation initiale et continue des enseignants, amélioration des conditions de travail au sein de la classe...), le SNES propose de :

- renforcer les stages de liaisons CM2/6^{ème} en se basant sur les besoins des enseignants (et non sur des injonctions institutionnelles) pour favoriser une meilleure connaissance réciproque et une meilleure appréhension des difficultés qu'ils rencontrent sur leur terrain d'intervention ;
- accorder, à l'école primaire, une place plus équilibrée aux disciplines et à l'aide aux élèves au sein de la classe en introduisant le « plus de maîtres que de classes » revendiqué par le Snuipp ;
- sensibiliser à toutes les langues vivantes et aux cultures étrangères en donnant la possibilité aux PLC volontaires d'intervenir ponctuellement ;
- accorder au collège une place plus importante à l'apprentissage des méthodes dans chaque discipline et sur un plan général dans l'organisation du travail. Cela suppose de rompre avec la logique de l'aide personnalisée ;
- inclure du temps de concertation dans le service des personnels pour qu'ils apportent des réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les élèves de 6^{ème} dont ils ont la charge ;
- créer les postes nécessaires à un bon encadrement des élèves et au bon fonctionnement d'équipes pluriprofessionnelles complètes (enseignants, surveillants, CPE, CO-Psy, assistante sociale, infirmière...) qui croisent leurs regards sur les élèves dans le respect des compétences de chacun.

L'ensemble de ces dispositions, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, permettrait d'assurer une plus grande progressivité dans le passage du premier au second degré. Elles n'aboutissent pas pour autant à gommer les spécificités qui sont des éléments positifs ; l'adaptation à de nouveaux savoirs, valorisant de nouveaux centres d'intérêts et de nouvelles compétences avec des enseignants spécialisés dans leur discipline, est un puissant facteur de motivation, de rupture positive avec l'enfance et d'affirmation de centres d'intérêts.